

MERCREDI JF



5-12 ANS

## ACCUEIL DE LOISIRS - PROGRAMME DE LA JOURNÉE



DE 7H30 À 8H30  
Garderie



DE 8H30 À 12H30

Animation sportives, manuelles et culturelles  
+ Accompagnement aux activités JF



DE 12H30 À 13H30  
Repas



DE 13H30 À 18H00



DE 18H00 À 19H00  
Garderie

Accueil en 1/2 journée ou journée, avec ou sans repas.

**Salles JF rue Darmaillacq / Tarif : en fonction du quotient familial**  
Renseignements / Inscriptions : association Jeune France

Action soutenue par :



## INSCRIPTION

---

L'inscription peut se faire à tout moment de l'année à l'accueil JF aux horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 09h-12h et 14h-18h.

**Une fiche d'inscription doit être complétée** pour les mercredis.

Pour que le dossier soit complet, **la fiche d'inscription et la fiche sanitaire de liaison doivent être complétées et accompagnées d'un justificatif de la CAF** (avec le n° d'allocataire et le quotient familial).\*

*\* L'association Jeune France vous informe qu'elle utilise l'appli « Consultation des données allocataires » pour la consultation en ligne des quotients familiaux.*

*Les familles s'engagent à informer les services de la CAF et la Jeune France de tout changement de leur situation (pour l'actualisation du quotient familial).*

## RESERVATION

---

La réservation est un **engagement** de la part des représentants légaux des enfants qui doivent **obligatoirement réserver les dates de présence**. La réservation se fait pour la journée ou la 1/2 journée, avec ou sans repas. En cas d'annulation, les représentants légaux **préviennent l'accueil au plus tard 48 heures à l'avance. Toute absence non excusée et non justifiée par un certificat médical est due.**

Les représentants légaux s'engagent à **payer à réception de la facture**. Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Jeune France.

## MINI-BUS

---

Le transport vers les activités sportives se déroulant au Bordage Luneau et à la Salle De Coubertin sera **facturé 1€ par mercredi** et par enfant. Le montant est fixe, quel que soit le nombre de trajet par mercredi.

## HORAIRES

---

Journée

de 8h30 - 18h00

1/2 journée

La matinée : 8h30 - 12h30

L'après-midi : 13h30-  
18h00

Garderie

Le matin : 7h30 - 8h30

Le soir : 18h00 - 19h00

# TARIFS

## Accueil de loisirs - 1/2 journée (avec ou sans repas)

Horaires	Quotient de 0 à 500	Quotient de 501 à 720	Quotient de 721 à 1 000	Quotient de 1 001 et plus
1/2 Journée 8h30-12h30 / 13h30-18h00 (sans garderie)	5€	6€	7€	8€
1/2 Journée avec garderie le matin (à partir de 7h30)	de 6 à 7€	de 7 à 8€	de 8 à 9€	de 9 à 10€
1/2 Journée avec garderie le soir (jusqu'à 19h00)	de 6 à 7€	de 7 à 8€	de 7 à 9€	de 9 à 10€
Supplément Repas	6,5€	6,5€	6,5€	6,5€

## Accueil de loisirs - Journée avec repas

Horaires	Quotient de 0 à 500	Quotient de 501 à 720	Quotient de 721 à 1 000	Quotient de 1 001 et plus
Journée 8h30 - 18h00 (sans garderie)	15€	16€	18€	19€
Journée avec garderie le matin (à partir de 7h30)	de 16 à 17€	de 17 à 18€	de 19 à 20€	de 20 à 21€
Journée avec garderie le soir (jusqu'à 19h00)	de 16 à 17€	de 17 à 18€	de 19 à 20€	de 20 à 21€
Journée avec garderie matin et soir	de 16 à 19€	de 17 à 20€	de 19 à 22€	de 20 à 23€

### INFORMATION

Si la famille ne souhaite pas communiquer ses ressources, le tarif appliqué serait le tarif le plus élevé.  
Si la famille n'est pas allocataire, elle peut fournir son avis d'imposition ou non imposition pour qu'un quotient familial soit calculé.

**Calcul du quotient familial :**  $QF = \frac{(1/12\text{ème des revenus nets annuels perçus} + \text{Prestations du mois de la demande})}{\text{Nombre de parts}^*}$

\*Détermination du nombre de parts : Couple ou allocataire isolé 2 parts, 1er et 2ème enfant 0.5 part, 3ème enfant 1 part, par enfant supplémentaire 0.5 part, pour un enfant porteur d'un handicap > 80% 0.5 part supplémentaire.

# PROJET PEDAGOGIQUE

À partir de son projet éducatif et de la diversité de ses activités, l'association Jeune France propose un accueil collectif de mineurs tous les mercredis (hors vacances scolaires).

Il est encadré par des **professionnels du sport et des animateurs compétents** dans leur domaine respectif. Il privilégie les apprentissages de l'enfant par la pratique d'activités multiples tant culturelles que sportives.

## > Apprendre en s'amusant

L'enfant pourra pratiquer des activités sportives et culturelles dans un **climat de détente**.

Ces activités se dérouleront avec une **approche ludique, des jeux d'initiation** qui seront mis en place et la notion de matchs ou de rencontres sera aussi privilégiée.

## > Découvrir, s'initier, se perfectionner

L'enfant pourra acquérir des **habiletés motrices** dans les différentes activités physiques et sportives proposées ainsi que dans les différents ateliers manuels.

## > Adopter un bon comportement au sein d'un groupe

En apportant sa touche personnelle, l'enfant **se retrouvera dans un collectif** et devra s'y adapter en se conformant aux règles, tout en s'orientant vers **l'expression personnelle et le respect**.

## NOUS CONTACTER

**Association Jeune France** - 47 rue Darmaillacq, CHOLET

02 41 49 06 30 – [mercredijf@gmail.com](mailto:mercredijf@gmail.com)

[www.jfcholet.com](http://www.jfcholet.com) -  Association Jeune France